

ments provinciaux de décider ce qu'ils veulent donner. En ce qui concerne les domaines relevant du gouvernement fédéral, nous avons agi dans le cas des pensions de vieillesse et nous espérons nous occuper très bientôt des allocations familiales.

\* \* \*

[Français]

### L'ENVIRONNEMENT

#### LES MESURES VISANT À AIDER LES PROVINCES À LUTTER CONTRE LA POLLUTION DE L'EAU

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Environnement.

Étant donné que les municipalités ont un rôle essentiel à remplir dans la lutte à la pollution de l'eau, le ministre se propose-t-il de présenter des mesures particulières destinées à aider financièrement les municipalités par l'entremise des provinces, afin que celles-ci s'acquittent de leurs responsabilités dans ce domaine?

[Traduction]

**L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement):** Monsieur l'Orateur, il existe déjà un vaste programme d'appui appliqué par la Société centrale d'hypothèques et de logement et qui prévoit une subvention de 25 p. 100 pour les municipalités adoptant des programmes de ce genre.

[Français]

**M. Lambert (Bellechasse):** Monsieur l'Orateur, étant donné que le programme dont vient de parler le ministre ne répond pas d'une façon adéquate aux besoins des petites municipalités, je voudrais préciser davantage ma question: Est-ce que le ministère de l'Environnement songe à l'établissement d'un programme bien particulier qui aiderait financièrement les municipalités dont je viens de parler.

[Traduction]

**M. Davis:** Non, monsieur l'Orateur, mais je pourrais ajouter que la province du Québec n'a pas pris toutes les subventions auxquelles elle avait droit en vertu du programme de la SCHL.

\* \* \*

### LA CONSOMMATION

#### LE PRIX DU LAIT À LA CHOPINE

**M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire à celle sur le prix des aliments. Elle s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Hier soir, j'ai payé 27c. pour une chopine de lait dans une épicerie située juste à l'extérieur d'Ottawa. Ceci veut dire à peu près \$22 par quintal. Le cultivateur a reçu environ 9c. pour cette quantité. Le ministre va-t-il faire quelque chose pour lutter contre cette situation inflationniste?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je suis certain qu'une question posée sous cette forme est irrecevable.

### Questions orales

● (1450)

### LES TRANSPORTS

#### LE RÉTABLISSEMENT DU SERVICE-VOYAGEUR FERROVIAIRE DANS LE SUD-OUEST ONTARIEN

**M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports au sujet des services de transport ferroviaire de voyageurs dans le Sud-Ouest de l'Ontario. Le ministre est-il maintenant en mesure de nous faire rapport de sa rencontre avec le premier ministre Davis de l'Ontario et serait-il prêt à faire bientôt une déclaration à ce propos? J'aimerais également lui demander tout de suite, pour éviter une question supplémentaire, pourquoi il m'a dit il y a deux mois qu'il ne ferait pas de déclaration à la Chambre avant que le Canadien National ait fait une demande d'installation de nouvelles lignes à la Commission canadienne des transports.

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, la situation qui nous avait été exposée comportait l'abandon d'un service existant.

**M. Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo):** Non.

**M. Marchand (Langelier):** Je sais ce que je dis, monsieur l'Orateur!

**Des voix:** Bravo!

**M. Marchand (Langelier):** Le député dit que non. Il n'était pas dans mon bureau lors des discussions que nous avons eues avec les représentants du gouvernement de l'Ontario. Je dis que la demande qui nous a été faite impliquait l'abandon d'un autre embranchement et c'est pour cette raison qu'ils doivent s'adresser à la CCT.

\* \* \*

[Français]

### LES AFFAIRES URBAINES

#### L'UTILISATION DES ESPACES VERTS DU PARC VIAU COMME SITE DU VILLAGE OLYMPIQUE—L'ATTITUDE DU MINISTRE

**M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

Étant donné l'annonce faite hier par le maire de Montréal, à l'effet d'utiliser les espaces verts du parc Viau comme site des Jeux olympiques de 1976, le ministre a-t-il l'intention d'utiliser les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi nationale sur l'habitation et la loi sur la Société centrale d'hypothèques et de logement pour empêcher l'administration municipale de faire disparaître ces espaces verts?

[Traduction]

**L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines):** Monsieur l'Orateur, nous n'avons jusqu'ici reçu du conseil de ville de Montréal ou du gouvernement provincial du Québec aucune demande de fonds en vertu de la loi nationale sur le logement pour la construction de logements en rapport avec le Village olympique. Si une telle demande nous est adressée, elle devra se conformer aux normes habituelles régissant les prêts pour ces constructions domiciliaires, c'est-à-dire constituer une contribution à la communauté dans laquelle les logements seront édifés, s'inscrire dans le programme normal d'habi-